

ÉDITORIAL



NOUS DEVONS NOUS UNIR POUR REUSSIR

Depuis quelques années notre union syndicale des retraités Air France CGT, perd, pour différentes raisons des adhérents.

C'est une situation que nous ne pouvons laisser perdurer surtout après tant de départ de l'entreprise (FNE ; PRP ; PDV ; etc).

Nous avons besoin de toutes nos forces pour défendre nos revendications les CE, le CCE, la MUTUELLE, mais aussi la protection sociale, le pouvoir d'achat, les pensions etc.

Notre force est la votre, prenons conscience et soyons convaincu de la nécessité de ce syndiquer à la CGT.

Vous connaissez des collègues de travail des amis qui sont sur le point de partir, ou qui sont déjà à la retraite, faites un effort de les convaincre de la nécessité d'adhérer à notre section syndicale des retraités CGT.

La situation de la compagnie, et par la même celle des CE, du CCE, et de la mutuelle doit nous interpeler, et c'est ensemble, que nous pourrons défendre ce que nos anciens nous ont laissé.

La politique menée par l'ancien, et même le nouveau gouvernement, ne fait qu'engendrer l'augmentation, du chômage, de la précarité, la baisse de notre pouvoir d'achat la dégradation de notre protection sociale et la casse du service public. Soyons acteur dans les UD, les UL partout où nous pouvons combattre cette politique austéritaire.

Nous avons participé aux manifestations organisées le 9 octobre avec les actifs pour l'emploi dans la journée organisée par la Confédération européenne des syndicats CES, et le 11 octobre avec les retraités. Et le 28 novembre 2012 nous participerons à la délégation auprès de la direction d'AIR FRANCE.

Camarade ne restons pas inactif, nous comptons sur vous pour nous aider à faire que notre syndicat USRAF-CGT soit fort, capable de défendre et de faire aboutir nos revendications.

Camarades je compte sur vous.

Guy BOURDEL
Trésorier Adjoint de l'USRAF-CGT



ENSEMBLE NOUS Y ARRIVERONS

LA CRISE, TOUJOURS ...

De puis quatre ans, la crise ravage les économies de la planète. Les « experts », autoproclamés, (qui n'ont pas été capables d'en prévoir le déclenchement), ont annoncé plusieurs fois la reprise. Il n'en a rien été. La situation semble au contraire s'aggraver, et n'est pas limitée à l'Europe. La crise perdure, et elle est mondiale.

Pourquoi ? Je ne veux pas jouer à mon tour à l'expert. Mais on peut néanmoins relever quelques faits (qui sont têtus, comme on sait).

Le ralentissement, voire la baisse, du PIB touche tous les pays.

La Grèce et l'Espagne s'affrontent, la Grande Bretagne ralentit, la France est pratiquement en récession. Même l'Allemagne (modèle de nos « experts »), recule et débute le chômage partiel. Nous aussi, la reprise se fait attendre aux USA, le Brésil plafonne à 1 %, la Chine (oui, la Chine) voit son taux de croissance baisser notablement. Etc...

Les principes qui régissent théoriquement le capitalisme sont bien connus : concurrence libre et ouverte aux produits et aux hommes. En fait, il n'en est rien.

Pour s'en tenir aux produits, y compris financiers, la concurrence n'est jamais totale : taxer à l'importation, subventions aux exportations. Depuis des années, l'OMC (organisation mondiale du commerce) tente d'organiser les échanges, sans y parvenir. Car en fait, la réalité est loin des principes affirmés. Quelques exemples :

Les échanges sont établis sur la base de monnaies. Mais le dollar (Wall Street) la Livre Sterling (la City) sont des monnaies d'un seul Etat, régis par une banque centrale. Le Yuan chinois également. Ils peuvent à loisir en manipuler le taux. L'Euro, au contraire, est une monnaie artificielle, communs à dix sept pays, qui ont chacun une politique financière, sociale, fiscale différente. D'où les réunions et compromis sans fin, et la fragilité structurelle du système.

La crise a, de plus, renforcé la spéculation et les paradis fiscaux, éléments moteurs, en fait du capitalisme.

La spéculation est, on le sait, à l'origine de la crise. Elle n'a pas cessé pour autant et un nouveau « scandale » éclate chaque mois, sans que rien ne veuille vraiment être fait pour y mettre fin. Quand aux paradis fiscaux – partie intégrante du mécanisme – ils ne se sont jamais aussi bien portés, en dépit de la force des listes « noires » ou « grises ». Pour la France, pas besoin d'aller aux Caraïbes (les îles Caïman, possession britannique), Jersey, l'Île de Man (parties du Royaume Uni), la Suisse, Monaco, le Lichtenstein etc... sont là, et nos banques françaises y sont largement représentées.

La France, donc, hérite du précédent quinquennat une situation singulièrement dégradée. Les fermetures d'entreprises se succèdent étager sur une société privée n'est pas facile : les menaces et les moulinets ne sont pas efficaces. Le chômage explose, et menace de s'aggraver. Les retraités perdent sans cesse de leur pouvoir d'achat : plus d'un million de retraités sont déjà au dessous du seuil de pauvreté (950 €). Politique, l'impatience est grande, et justifiée. Certes, des années de mal gouvernance ne peuvent être effacées en quelques mois. Mais le danger est grand – et on le voit dans toute l'Europe – qu'à l'impatience succède la démagogie, le racisme et l'émergence de l'extrême droite. Le FN est plus que jamais présent et mord sur l'électorat UMP.

Alors, que faire ?

Faut-il continuer la même politique, comme nous serinent les mêmes « spécialistes » ? : réduire les dépenses (salaires, retraites), conditions de travail (« flexibilité », temps de travail), augmentation des impôts, etc...

C'est semble-t-il, la direction prise, notamment en Europe.

Mais, en se limitant ici au seul exemple de la Grèce, on peut voir le résultat concret de

cette politique : plus les mesures restrictives sont appliquées, plus le pays s'enfoncé, plus la Grèce demande de l'aide, plus celle-ci lui est accordée moyennant des restrictions supplémentaires etc... etc... L'Espagne menace de l'envoyer sur cette voie néfaste. Demain l'Italie. Et pourquoi pas la France ?

Il faut améliorer notre com – pé – ti – ti – vi – té. En français : travaillez plus pour gagner moins. Outre que la compétitivité française est dans une bonne moyenne européenne, n'oublions pas que les autres pays étant soumis à la même pression, ce serait alors engager dans une spirale descendante.

Imitons l'Allemagne ! Elle est au top, grâce à ses exportations. Un enfant comprendrait que tout le monde ne peut pas être exportateur : il faut aussi des importations... Mais le gouvernement allemand a décidé que sa balance serait toujours positive, que les autres n'ont qu'à en faire autant. Absurde. Alors, ne rien faire, laisser faire ?

Bien sûr que non. La croissance, qui conditionne l'emploi, résulte pour une grande part du pouvoir d'achat. C'était l'avis du Président Roosevelt, de l'économiste Keynes, de l'industriel Ford, qui n'étaient pas des démagogues irresponsables.

Injecter du pouvoir d'achat, ne signifie pas pour autant tourner le dos à une gestion rigoureuse des dépenses, à la surveillance des banques, ou au refus des licenciements boursiers mais à un rythme acceptable, à la nécessité de réduire la dette.

Autrement une telle orientation est celle de la CGT.



Claude KAHN

Transform 2015 :

Le salut ne viendra pas d'en haut !

La signature par un ensemble de syndicats d'un accord organisant la refonte du niveau de protection de l'emploi et des garanties collectives des salariés d'Air France a été saluée par la bourse de Paris.

La compagnie aérienne a connu un très bel été 2012 et un début d'automne particulièrement actif sur les marchés. Le titre a connu une ascension de près de 80 % par rapport à son plus bas niveau historique atteint au mois de juin 2012 et apparaît de nouveau « recommandable ».

Il convient de souligner que sans l'existence d'une loi dite de « représentativité des syndicats », résultant d'une « position commune CGT-CFDT-MEDEF », la signature de l'accord Personnel au Sol de juin 2012 détricotant la toile historique des avantages acquis du Personnel au Sol était dénonçable, puisque l'audience obtenue aux dernières élections professionnelles par les signataires se situait en dessous de la barre des 50 %.

A moins d'un réveil social de dernière minute vigoureux et construit, avec une idée claire des revendications, cet accord va s'appliquer et donner lieu à l'entrée en vigueur du plan de redressement/transformation « Transform 2015 », dont l'objectif est de réformer le modèle économique et social de la compagnie, conformément aux injonctions des instances mondialisantes qui exigent une intégration plus soutenue de la Compagnie dans le processus de normalisation en cours à l'échelle internationale.

Le plan de transformation se déroulera selon sa logique propre.

En premier lieu, avec l'entrée en lice du deuxième plan de départs volontaires en moins de 18 mois, pour atteindre, en tenant compte des départs à la retraite « incités » et « naturels », la diminution de 5 129 postes, qui viendraient se rajouter aux 5 091 rondement supprimés depuis 2004, pour un total d'emplois en moins de 10 220 emplois sur 9 ans toute catégorie socioprofessionnelle confondue – le Personnel au Sol étant le plus touché avec la perte de 9 459 emplois, soit 92,5 % du total d'emplois détruits.

Parallèlement, la productivité par agent augmenterait d'ici à fin 2014 de + 20 % avec la mise en place de mesures touchant les rémunérations, les rythmes de travail et les carrières.

Dans une seconde étape, à partir d'une GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences), pour aligner les compétences et les effectifs sur le plan d'économies afin de soutenir la production à un niveau de productivité jamais atteint à Air France.

Dans un troisième temps par l'examen du périmètre historique des activités de la Compagnie et l'évolution des structures de direction du groupe Air France / KLM pour plus de flexibilité et d'adaptabilité à la « loi du marché. »

Le tout encadré par un Observatoire de la concurrence, dirigé conjointement par le syndicat de PNT et la direction, signataires de l'accord Cadre Pilote, qui sera « chargé de vérifier que le positionnement d'Air France en matière de produit et de coût par rapport à

KLM et à ses principaux concurrents européens reste pertinent dans la durée. » (Accord cadre Pilote – Chapitre 6)

Les arrêts de travail pourraient ne pas manquer.

Le patronat et le gouvernement précédent l'ont anticipé en faisant voter une loi révisant le droit de grève des personnels du transport aérien.

En effet, une disposition appelée « loi Diard », du nom de son promoteur, impose désormais aux grévistes de se déclarer 48 heures à l'avance, l'objectif des employeurs du secteur étant de peser en amont sur l'action collective des salariés.

Pour le moment, le nouveau gouvernement n'a pas retiré cette loi malgré les déclarations d'intention des militants PS au Sénat et à l'Assemblée Nationale lors de la présentation en son temps de ce texte aux instances nationales.

Et le peu de détermination syndicale autour de l'abrogation doit conforter le gouvernement dans son apparente réticence à retirer cette disposition unique en Europe.

L'attitude du gouvernement Ayrault vis à vis du transport aérien s'inscrit dans la continuité des politiques conduites par les précédentes majorités qui depuis Maastricht se sont succédées à la tête de l'Etat français.

La spécialisation touristique assignée à la France dans le cadre de la construction européenne, suppose l'acheminement à bon marché et de masse de millions de visiteurs et de vacanciers.

Les principaux concurrents de la France « sur ce créneau » étant la Grèce, l'Espagne et l'Italie, on comprend mieux pourquoi dumpings social et fiscal sont allègrement encouragés.

Les conseils généraux se disputent à coup « d'allocations » l'implantation, présentée comme « salubre », des compagnies à bas coûts irlandaises et britanniques sur leur territoire.

En même temps, l'Europe déroule le tapis rouge aux compagnies du moyen orient, soutenues grâce au lobby de leur classe politique. Des droits de trafic sont concédés en contrepartie de la signature de contrats industriels. La France, ancienne grande puissance devenue moyenne, dispose des moyens d'action et des systèmes d'influence attachés à son rang.

La place du transport aérien dans l'économie nationale et européenne et les moyens à mettre en œuvre pour en contester la gestion au milieu financier doivent faire faire l'objet au sein des structures de la CGT d'une véritable réflexion, approfondie, démocratiquement élaborée et collectivement partagée.

Principalement orientés sur le paiement obligatoire et nécessaire par les low cost des cotisations patronales et salariales en vue entre autre d'alimenter les caisses de solidarité, derniers bastions du paritarisme, les débats actuels autour du transport aérien devraient être étendus aux stratégies économiques et financières et leurs conséquences.

A l'évidence, le salut ne viendra pas d'en haut.

Pascal Zadikian
Administrateur d'Air France
Représentant les salariés

EN DIRECT DE LA MUTUELLE

Depuis le 18 juillet dernier, date de la démission du Président de la Mutuelle, notre camarade Erick GIRBERT, les événements se sont succédés durant tout l'été. Aussitôt informés nos camarades élus à l'assemblée générale de la mutuelle (Catherine HERVE, Mariette LABROUSSE, Francis VITEL) se sont concertés avec le secrétariat de l'USRAF. Une information a été faite aux sections de l'USRAF par Michel COMPTE dès le 31 juillet. Tout naturellement c'est le premier vice-président, M. BENEDETTI élu de la liste ARAF, qui a assuré l'intérim. Par ailleurs, le Collectif « mutuelle » de la CGT Air France s'est réuni le 06 août pour élaborer les premières décisions à prendre par le syndicat. Il a été proposé à cette réunion que ce soit Pierre CHAZAL qui anime le collectif et que Francis VITEL soit présent dans la délégation de la CGT qui suit la négociation de l'accord entre la direction et les organisations syndicales. Cette négociation avait débuté le 11 juillet. L'accord doit entrer en vigueur dès le 1er janvier 2013.

Lors de la 2ème réunion le 29 août 2012 la direction a accepté la présence de Francis VITEL en qualité d'expert et non de négociateur (n'étant plus en activité) à la condition que les présents soient d'accord. Un des représentants du SNPL a refusé la présence de notre camarade qui n'a donc pas pu rester au sein de la délégation CGT. Parallèlement le collectif « mutuelle » du syndicat s'est réuni le 30 août pour envisager les divers remplacements générés par la

démission d'Erick : à l'assemblée générale c'est le suivant de liste Thierry DUDZIK de la section Roissy DO qui arrive automatiquement.

Au conseil d'administration 3 candidatures ont été retenues pour un poste :

- Audrey RUGA d'Orly escale.
 - Jean-Marc AUDEBERT de l'escala de Bordeaux.
 - Francis VITEL proposé par le secrétariat de l'USRAF.
- au bureau 2 candidatures pour un poste :
- Pierre CHAZAL déjà membre du conseil d'administration.
 - Francis VITEL s'il était élu au conseil d'administration, proposition faite par le secrétariat de l'USRAF dans l'idée d'inciter l'ARAF à maintenir l'intérim de Marc BENEDETTI dans le but de s'opposer à la candidature de Vincent BOO, annoncée par la liste « alliance PN ».

La Commission Exécutive Nationale (CEN) de la CGT Air France du 7 septembre a décidé de retenir la candidature de Jean-Marc AUDEBERT au CA et Pierre CHAZAL au bureau et aussi de le présenter au poste de président. Le conseil d'administration de la mutuelle du 19 septembre prévue depuis longtemps dans le calendrier a élu Jean-Marc AUDEBERT au CA, Pierre CHAZAL au bureau et a élu Vincent BOO président et Pierre CHAZAL 2ème vice-président. Ces élections doivent maintenant être ratifiées par la prochaine assemblée générale du 28 novembre prochain. Il a aussi été décidé par le CA par 12 voix et

11 contre, sur proposition du bureau de la mutuelle, de ne pas porter plainte contre Erick GIRBERT. Dans le programme présenté par la liste « alliance PN » relevons qu'il est prévu d'instituer des barèmes de cotisations par tranche d'âge ainsi que de créer un cahier des prestations réduites assorti d'une cotisation réduite, ce qui revient à créer une mutuelle pour les riches et une pour les pauvres, ce que nous combattons.

Enfin la négociation sur le futur accord appelé « couverture complémentaire de frais de santé » continue. Une réunion a eu lieu le 7 septembre et la dernière est prévue pour le 2 octobre. Les propositions faites par la direction s'inscrivent dans la logique du plan « transform 2015 ». Ainsi les conjoints et les enfants d'actifs ne seraient plus dans le collège « collectif » mais dans le collège « individuel ». Il reste donc à notre USRAF et nos élus avec le soutien des adhérents mais aussi des retraités non syndiqués se sentant concernés, de mener les luttes nécessaires à la préservation de notre mutuelle en lien avec nos camarades. La détermination du secrétariat de l'USRAF et de nos 3 élus reste ferme. Nous allons mener les actions nécessaires et proposer à l'ARAF ainsi qu'aux listes de retraités de FO, de la CFDT, et de l'URPN de faire front commun contre la casse programmée de notre mutuelle.

Le 25 septembre 2012,
Catherine HERVE, Francis VITEL.

MISE AU POINT !

Vous avez certainement entendu parler de la MNPAF (Mutuelle Nationale du Personnel Air France), dans l'entreprise ou dans la presse suite à la parution d'articles sur un acte « d'indélicatesse » de son Président, par ailleurs membre du syndicat CGT Air France.

Nous souhaitons par ce message vous apporter des précisions que vous êtes en droit de recevoir en tant qu'adhérent(e) à la CGT Air France. Nous le faisons d'autant plus sereinement et librement que votre syndicat n'a rien à voir avec cette affaire, cet acte étant individuel.

Le Président de la Mutuelle, élu sur la liste Mutualité et Démocratie soutenue par la CGT Air France, a utilisé le chéquier de la Mutuelle à des fins personnelles, dans le but de régler un huissier qui menaçait de saisir ses biens. Un chèque de 18 000 € a ainsi été encaissé par cet huissier. Comme vous pouvez le constater, nous sommes bien loin d'un « détournement organisé » comme certains l'affirment dans l'entreprise ou en dehors. Il s'agit d'un acte malheureux, révélateur d'une grande souffrance humaine liée à un drame que beaucoup de citoyens connaissent : l'endettement. Pour autant, ce geste est inexcusable et ne saurait bénéficier d'une quelconque

protection ou mansuétude de notre part.

L'intéressé a démissionné de son poste de sa propre initiative avant même que nous soyons informés des faits cités plus haut. Dès que nous avons eu connaissance des faits, nous avons agi vite.

Bien que ce ne soit pas de gaieté de cœur, nous avons lui demandé de démissionner de tous ses mandats au sein de la CGT Air France et nous avons écrit à la direction de l'entreprise pour l'informer que l'intéressé ne représentait plus le syndicat, sous quelle que forme que ce soit. A notre demande, il n'est par ailleurs plus adhérent du syndicat. S'il avait refusé, nous aurions été dans l'obligation de faire appliquer nos statuts et de prononcer sa radiation.

Il s'est engagé à rembourser la Mutuelle en signant une reconnaissance de dettes qu'il a d'ailleurs déjà commencé à honorer. La Mutuelle retrouvera ses 18 000 € soyez-en assurés. Ceux qui tentent d'exploiter syndicalement cette triste affaire feraient mieux de se retourner sur leurs actes à la Mutuelle ces dernières années : en toute légalité, l'ancienne équipe en place, issue de l'Alliance PN, a effectué un certain nombre de placements financiers sur les places boursières grecques

et portugaises entre autres. Les pertes pour notre institution s'élèveraient à plusieurs Millions d'euros. Afin d'être complet sur le sujet, la direction d'Air France nous a fait savoir qu'elle comptait enclencher une procédure de licenciement à son encontre.

Même si nous avons obtenu sa démission du syndicat, nous assurerons sa défense auprès de l'entreprise s'il le désire. Tout salarié qui commet une faute a le droit d'être défendu, c'est notre éthique et c'est ce que nous faisons au quotidien. Malgré ce geste impardonnable, nous n'oublions cependant pas qu'il a été membre de notre syndicat durant 31 ans et qu'il a exercé de nombreuses responsabilités dont celle de Secrétaire Général durant 6 ans. Beaucoup de camarades sont attristés car il était apprécié dans le syndicat de par sa personnalité, ses compétences et son engagement militant. Cependant, la vie syndicale continue et vous pouvez compter sur l'engagement total de vos élus CGT Air France qui œuvrent au quotidien au service de l'intérêt collectif. La vie sociale très animée au sein d'Air France vous le démontrera très prochainement.

Le Secrétariat National du Syndicat CGT Air France

Assemblée Générale de la Section Paris 13 Septembre 2012

L'assemblée générale de la section Paris de l'USRAF s'est tenue le 13 septembre à Montreuil avec une participation active des 19 camarades ayant répondu présent.

Malgré un ordre du jour très fourni, les principaux sujets ont été traités avec une qualité d'échanges soutenue. Ainsi, après l'introduction du secrétaire de section sur la situation générale, les intervenants ont exposés leur analyse sur l'économie du Transport

aérien, la situation de la compagnie et le Plan Transform 2015 avec un exposé brillant de C. Kahn, les difficultés rencontrées par le syndicalisme CGT et notamment sur la place de l'UGICT et de l'USRAF par M. Wagnez, la situation de la CRAF avec un rapport de notre représentant M. Paschal relayé par JL. Landa, la situation de la Mutuelle après la démission du président et les enjeux avec la perspective d'une nouvelle majorité par F. Vitel, l'évolution du PA des retraités avec une photographie statistique de cette population par B. Robin, le rapport d'activité de la section par son secrétaire, et l'état des finances et de la syndicalisation par N. Zederman où l'urgence de se renforcer a été rappelée avec force.

Ensuite l'AG a voté à l'unanimité la nouvelle assemblée qui commencera ses travaux dès la prochaine réunion début octobre.

Un repas fraternel au restaurant "l'Amourette" a permis de poursuivre les débats de la matinée tout en appréciant une cuisine de « qualité ».



Assemblée Générale Banlieue Nord 09 Octobre 2012

Notre assemblée s'est déroulée au sein de l'école hôtelière de Bobigny malgré quelques défections de camarades pour raison de santé, nous étions une quinzaine. Après une introduction de notre secrétaire sur la situation économique et politique, des difficultés de notre mutuelle et de notre CCE. Un débat s'est engagé sur l'utilité du syndicat CGT retraités. Nous sommes inquiets de la chute du nombre de syndiqués CGT (UCR). Que faire pour faire connaître la CGT auprès des retraités, son utilité et ses victoires.

Pour beaucoup leur pouvoir d'achat, leur santé dépend du pouvoir politique. Après le départ de Nicolas Sarkozy, l'espérance des changements étaient grandes, en particulier la suppression du forfait santé, la suppression de la taxation des mutuelles et l'arrêt des restrictions budgétaires dans les hôpitaux. A ce jour rien est fait, par contre la taxation des pensions de 0.15% et l'augmentation des impôts pouvant aller jusqu'à 13% concernera un grand nombre de retraités.

Il a été décidé de contacter toutes les sections de Roissy dans le but de ne perdre aucun syndiqué partant à la retraite.

Une pétition avec l'aide des actifs sera organisée afin de faire reconnaître l'USRAF au sein d'Air France.

Pendant la pause nous avons pu savourer un repas confectionné par les élèves de l'école hôtelière.



B. BOURCIER

PÉTITION RETRAITÉS AIR FRANCE

Les politiques ultralibérales mises en œuvre par les différents gouvernements se prolongent à Air France par le plan « Transform 2015 » qui n'a d'autre objectif que l'augmentation de la rentabilité de l'entreprise au détriment des salariés actifs et des salariés retraités et de leurs ayants-droits.

Pour mieux résister et faire aboutir nos revendications nous avons besoin d'organisations syndicales fortes. La confédération CGT s'est donnée 3 organisations à Air France : La CGT qui syndique les personnels de catégorie A, l'UGICT-CGT qui syndique les catégories B et C et les PN, l'USRAF-CGT pour les retraités. Si la Direction est contrainte de reconnaître les 2 premières, elle refuse de reconnaître une organisation syndicale de salariés retraités d'Air France ! Une association, oui, c'est l'ARAF et elle ne revendique pas, mais un syndicat de retraités NON ! Il pourrait réclamer une subvention supplémentaire pour augmenter les pensions CRAF, une subvention pour la mutuelle dans le cadre de la solidarité inter-génération, une subvention pour les activités CE, CCE, ASAF ... mais que resterait-il pour les actionnaires ?

Pour faire aboutir les revendications ci-dessus qui nous concerne ou nous concerneront toutes et tous, nous vous proposons de signer cette pétition réclamant la reconnaissance, pour ce qui nous regarde, de l'USRAF-CGT comme un interlocuteur de la Direction dans les domaines qui sont les nôtres.

**URGENT à retourner avant
le 20 novembre 2012
auprès de votre section ou à l'USRAF.**

Les premières pétitions seront remises à la direction Air France

Soyez nombreux pour accompagner les délégations actifs et retraités qui se rendront en délégation auprès de la direction le 28 novembre 2012 à 09h00 au Siège à Roissy.

PÉTITION RETRAITÉS AIR FRANCE

LES SOUSSIGNÉS DEMANDENT À LA DIRECTION D'AIR FRANCE :

La reconnaissance des organisations syndicales des retraités.

L'augmentation des salaires et pensions.

Un cahier des remboursements de prestation mutuelle unique pour les salariés actifs, les salariés retraités, les familles et sans pénalisation pour l'âge ou les enfants

Une mutuelle gérée par les adhérents, avec une subvention de l'entreprise pour l'ensemble des actifs, retraités et leurs familles.

Des Comités d'Établissement de proximité avec toutes leurs prérogatives de contrôle de la gestion et des activités sociales, avec toute leur place pour les salariés retraités.

NOM	PRENOM	ADRESSE	SIGNATURE



Urgent à retourner avant le 20 novembre 2012 auprès de votre section ou à l'USRAF.
Les premières pétitions seront remises à la direction Air France Soyez nombreux pour accompagner les délégations actifs et retraités
qui se rendront en délégation auprès de la direction le 28 novembre 2012 à 09h00 au Siège à Roissy.



L'UCR-CGT réfute le rapport et les conclusions de la Cour des comptes

Une fois encore, on tente d'opposer la jeunesse de notre pays aux retraités. Et pour ce faire, on rédige un rapport via la Cour des comptes.

Non, les retraités ne sont pas des nantis. Faudrait-il que tous les retraités soient dans la misère ou pauvres, pour que leurs conditions de vie soient décrites avec sincérité ?

L'UCR-CGT dénonce un rapport orienté et non objectif sur la situation des retraités en France et particulièrement la situation des femmes retraitées ou veuves. Le rapport de la Cour des comptes préconise de récupérer 5 milliards sur les 12 dont les retraités bénéficieraient.

Que préconise ce rapport ?

- **Suppression** de l'abattement de 10 % sur le revenu déclaré.
- **Suppression** de la majoration pour avoir élevé 3 enfants.
- **Suppression** « à terme » des ristournes sur la taxe foncière et taxe d'habitation.
- **Augmentation de la CSG** pour atteindre le niveau de cotisation des salariés actifs.
- **Suppression** des exonérations de cotisations sociales pour les retraités employeurs (ex : emploi d'une aide à domicile).
- **Soumettre les pensions** aux cotisations d'assurance maladie.

Aujourd'hui, 940.000 personnes sont au minimum vieillesse, plus d'un million vit en dessous du seuil de pauvreté, combien demain avec ces mesures ?

Ces mesures préconisées interviennent après la suppression de la 1/2 part pour le calcul de l'impôt sur le revenu ou encore le gel des tranches d'impôt qui ont eu comme effet l'augmentation conséquente de l'impôt, ou l'imposition pour des milliers d'autres, alors que dans le même temps, les pensions et retraites n'ont pas subi d'augmentation conséquente depuis des années.

Les réformes successives de 1993, 2003 et 2010 des retraités ont affaibli de façon significative le niveau des pensions et retraites. De cela, le rapport ne parle pas !

Ce rapport est dangereux, l'opposition jeunes/retraités est dangereuse !

Faire croire que tout ceci servirait à financer la prise en charge de la dépendance est un mensonge !

Les retraités doivent continuer à se faire entendre.

Pour rejeter le rapport de la Cour des comptes, interpellé et exiger un véritable cadre de négociations du Gouvernement sur **3 revendications urgentes** :

- Le pouvoir d'achat.
- Une véritable loi sur l'aide à l'autonomie dans le cadre de la Sécurité sociale.
- L'accès aux soins.

Résumé des travaux de nos deux journées d'étude à Penne du Tarn, les 19 et 20 septembre 2012.

Dans le cadre des généralités

Après avoir eu quelques échanges concernant la vie du syndicat CGT Air France, il nous semble urgent de tout faire pour « régler » le(s) problème(s) de fond qui pollue(nt) actuellement le fonctionnement du syndicat CGT à Air France. Selon nous, cela passe par :

- Plus de démocratie interne,
- Plus d'activité « politique », au sens syndical du terme,
- Davantage informer l'ensemble des salariés et des retraités sur les conséquences désastreuses du plan « Transform » et ses incidences sur les emplois, sur le devenir de notre Mutuelle et sur notre rôle au CCE.

€ Ayons la volonté collective de redresser les choses et de recouvrer rapidement une authentique démarche revendicative et de pratiques CGT.

Concernant le CCE

Il nous faut interpellier la direction sur ses propres responsabilités avec, notamment, l'exigence du maintien de toutes les activités sociales et culturelles. Ne plus se contenter de « gérer la misère » mais plutôt intervenir à partir des préoccupations des



salariés dans leur diversité et avancer les revendications CGT fermement.

Concernant l'Usraf/CGT

Nous devons exiger une réponse au courrier que nous avons fait parvenir à de Juniac le 10 mai dernier et réitérer nos revendications.

Il nous faut également :

Nous occuper en urgence des nombreux départs liés au PDV (exemple : près de 100 départs au CIT ?), gage de renforcement de nos sections de retraités CGT. Pour cela, il est indispensable que les militants actifs et leurs trésoriers, dans la mesure du possible, nous renseignent rapi-

dement sur les probables départs. Le collectif actifs/retraités du CIT attend leurs réponses et les listes de coordonnées qui vont avec...

Gagner la bataille de l'accès de l'Usraf dans tous les secteurs de l'entreprise, et, en lien avec les actifs, exiger la reconnaissance de l'Usraf/CGT.

Renforcer la présence de l'Usraf dans les organismes Air France et dans les collectifs CGT (collectifs Mutuelle et CCE).

Questions : faut-il aller vers un syndicat Usraf/CGT autonome, avec ses propres statuts ?

Etre présents, en tant qu'invités, lors des deux journées d'étude que la

section du CIT envisage d'organiser prochainement.

Concernant les luttes et l'action

Plusieurs dates nous interpellent

L'initiative parisienne du 30 septembre contre le Traité et pour un référendum, Le 9 octobre ainsi que le 11 octobre (inter UCR), dans les grandes villes et dans les régions La perspective du 27 novembre au sujet de la Mutuelle.

Concernant la Mutuelle

Un constat s'impose : il devient urgent de se reprendre collectivement. Que la CEC de l'Usraf du 25 septembre, au sujet de l'accord en cours de gestation, adopte des décisions concrètes afin de solliciter les autres O/S avec un contenu revendicatif. Tendre vers un programme « mutuel », notamment avec l'ARAF ? Porter nos propositions vers tous les actifs et retraités, tant en ce qui concerne les futures cotisations qu'en regard de toutes les modifications statutaires qui risquent d'impacter les conjointes et enfants des ayants droits... Une pétition à faire très largement signer pour que les cotisations soient adaptées selon les niveaux de revenus et non par tranches d'âges ?

Décrire les modifications qui interviendraient (selon les éléments de

l'accord en cours de gestation) et leurs incidences, de manière à informer largement, et avant la fin de l'année ; tout en faisant savoir nos revendications Usraf en la matière.

Entrer régulièrement en contact avec les actifs sur les enjeux, leur faire prendre conscience que leur Mutuelle se doit d'être défendue bec et ongles.

En interne CGT, mener les débats de manière collective, sans ostracisme et dans le respect de tous et toutes.

Former les militant(e)s afin qu'ils ou elles puissent maîtriser les enjeux liés à notre Mutuelle et se positionner en futur(e)s candidat(e)s.

Envisager un tract pour début octobre afin d'informer et apporter les éclairages et faire savoir les propositions de la CGT.

Mettre en place un collectif Usraf (si ce n'est déjà fait) qui aurait pour mission, dans nos 8 sections locales, d'informer et dire ce que nous proposons à nos syndiqués et sympathisants, tout en les appelant à l'action.

Faire savoir nos réflexions/propositions aux autres structures CGT (Actifs et Ugict), mais aussi UFRT.

Faire un tableau synthétique qui éclaire sur ce que cotisent les actifs, les retraités ainsi que les évolutions à venir, si la direction et ses valets parviennent à leur fin. Mettre un cop d'éclairage sur les différentes taxes.

En conclusion

Il y a urgence à revenir à un fonctionnement démocratique au sein de nos structures CGT à Air France. Nous demandons que le syndicat intervienne auprès de Mr de Juniac pour exiger une réponse au courrier du 10 mai 2012. Ce compte-rendu, élaboré collectivement et adopté unanimement lors de nos deux journées d'étude à Penne du Tarn les 19 et 20 septembre 2012, est destiné à toutes les sections Usraf CGT, au Bureau National de l'Usraf, au secrétaire de la CGT Air France et aux membres de la CEN des actifs, au secrétaire de l'Ugict CGT, au secrétaire de l'UFRT. Nous mandats Michel Wagnez et Michel Comte, qui étaient nos invités, pour qu'il en soit ainsi.

DU SOLEIL EN PARTAGE

Le 27 août 2012 fut une journée de canicule au GRAFFONIER *(GASSIN) accentué par la présence de Gérard GAUDICHEAU en vacances sur le site. A l'initiative du CCE donc de nos camarades CGT l'occasion fut belle de lui rendre un hommage à l'occasion de la sortie de son livre « Du soleil en partage ». Installé sur la place du village notre camarade Gérard en a profité pour vendre et dédicacer son ouvrage, de nombreux vacanciers présent lui ont fait cet honneur, ce qu'il a fait avec gentillesse comme d'habitude tout en racontant les anecdotes dont il a le secret. Le directeur du centre (Eric) avait fait un montage de photos retraçant la construction du GRAFFONIER. L'heure de l'apéro fut l'occasion pour le secrétaire du CCE (Didier FAUVERTE) de faire un petit discours relatant le parcours de notre ami, suivi bien sûr de l'intervention de GERARD. Tout ceci est symbolique sous la présence des maires de GASSIN et de LA CROIX VALMER accompagnés de leurs épouses, du secrétaire du CCE (D. FAUVERTE) du trésorier du CCE (A. BARBIER) du secrétaire général de la CGT AIR France (M. FORTEA) de deux représentants de l'ANCAV et de moi même représentant l'USRAF/CGT AIR France. L'apéro fut suivi d'un repas où se mêlaient souvenirs et actualité présente de notre entreprise, et l'occasion de pouvoir redire l'importance du patrimoine du CCE AIR France pour son personnel.

La fin du dîner se termina par une chanson de notre camarade GERARD « le temps des cerises » et l'occasion pour nous de souhaiter longue vie à GERARD et au GRAFFONIER.

Et comme dirait Mr GAUDICHEAU :

Écarter ce qui nous divise, rechercher ce qui nous unit

Votre représentant
Bernard TOUDIC

**POUR CEUX QUI SOUHAITENT OBTENIR LE LIVRE
DÉDICACE PAR GERARD (20 €).
MERCI DE CONTACTER NOS MILITANTS OU NOUS
LE COMMANDER PAR COURRIER.**



JEAN BOUZIGUET N'EST PLUS !!!!

Notre camarade nous a quittés le 18 juillet 2012. Après la disparition de Maurice Berlan, ce sont deux syndicalistes dirigeants de notre section syndicale du sud-ouest et de Montaudran qui disparaissent endeuillant ainsi l'ensemble de nos adhérents.

Mais évoquons en quelques mots la vie de Jean BOUZIGUET. Cet hommage ultime nous le rendra plus proche encore. Il est né le 30 mai 1921 à Grenade s/Garonne d'un père épicier et d'une mère couturière. Après la « communale » c'est au collège de Gourdan-Polignan, qu'il parachève sa formation. A la fin de ses études techniques il entre chez DEWOITINE et, lors d'un déplacement à Air France à Montaudran, Pierre Dupont (chef d'équipe) le remarque et le fait embaucher en 1946. Très vite il adhère à la CGT, il y côtoie GUILLAUMON-SALUT-TORAN-PIQUEMAL-BERLAN-MURGO-MARTY-GARDES et d'autres responsables du syndicat. Elu Secrétaire il anime et dirige le syndicat avec autorité empreinte de franche camaraderie et de bonhomie très appréciés par le personnel du centre. Sous son impulsion le syndicat progresse et devient majoritaire à Montaudran. Interlocuteur redoutable de la direction locale, il est apprécié par le directeur Jean Cazenave pour ses hautes valeurs morales et pour son irréprochable qualité professionnelle dans son emploi de mécanicien avion à la piste. Je me souviens avec émotion de ses vigoureuses interventions lors de conflits sporadiques, ses harangues dans la cour de la Direction qui déclenchaient des arrêts de travail souvent couronnés de succès. Il en était de même lors des séances de la Commission Exécutive et des débats amicaux qui s'y déroulaient.

Dès sa « retraite » en 1976 il adhère au syndicat CGT des retraités et entre au bureau de la section locale et pendant des années il contribue au bon fonctionnement grâce à son expérience et sa compétence. La jovialité naturelle faisait de lui un agréable compagnon dans diverses occasions : sorties, séjours en vacances à Gassin où nous retrouvions nombreux toulousains.

La pétanque occupait aussi ses loisirs. Que de bons souvenirs !!

Jean Bouziguet était un homme remarquable, « formé sur le tas » animé des meilleurs sentiments : fidèle en amitié, solide dans ses convictions, généreux et désintéressé. Nous venons de perdre un excellent Camarade, un meneur d'hommes estimé de tous. Chacun de nous conservera de lui, le meilleur et le plus durable des souvenirs.

A sa veuve Lisette et à ses enfants Serge et Geneviève nos condoléances émues et l'assurance de notre fraternelle sympathie.

CHARLES MAZET

USRAF-CGT

5, rue de La Haye
CP 10909

Courriel :
usraf.cgt@free.fr

TRANSPORTS AÉRIENS Directeur de la publication :

M. Compte
Le Dôme - 5, rue de La Haye
Tremblay-en-France
CP 10909 - 95731 CDG cedex
Tél.: 01 41 56 04 04
Courriel : usraf.cgt@free.fr
Administration :
263, rue de Paris
93100 Montreuil
Commission paritaire n° 1114-S-07064
Imprimé par Alliances-Cl
115, avenue Raspail - 94250 Gentilly
Tél.: 01 41 98 37 97

Vous souhaitez avoir plus d'informations sur nos activités, sur nos sections ou, tout naturellement vous syndiquer. Merci de remplir cet emplacement et de nous le retourner à :

USRAF-CGT Le Dôme - 1^{er} étage - 5, rue de la Haye CP 10909 - 95731 CDG cedex

Nom : Prénom :

Adresse :

..... Tél.: